

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3981-2016

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

CAUSE TARIFAIRE 2017
D'HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE

HYDRO-QUÉBEC

En sa qualité de Transporteur

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

Intervenantes

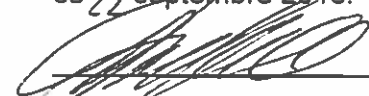
AFFIDAVIT DE VINCENT FRANÇOIS

Je soussigné, Vincent François, consultant, vice-président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), ayant un domicile d'affaires au 484, route 277, dans la municipalité de St-Léon-de-Standon, Québec G0R 4L0, étant dûment assermenté, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis le vice-président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

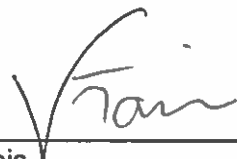
2. Je confirme, au nom de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), les conclusions recherchées contenues à la demande d'intervention de Stratégies Énergétiques (S.É.) et de l'AQLPA, déposée au présent dossier le 17 août 2016 sous la cote C-SÉ-AQLPA-0002.

Dûment assermenté devant moi, à Montréal, Et j'ai signé :
ce 22 septembre 2016.



Prunelle Thibeault-Bédard,
Avocate en exercice

282 772-7



Vincent François